

Réf: Dossier N° 035008

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SUPER ELECTRO IVOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 340, Ilot 35

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPER ELECTRO IVOIRE SARL »

Objet : La Représentation commerciale, Le Commerce de l'électro ménagère et tous articles domestique informatique et autres, La Fournitures de biens, services et d'articles de divers ordres, La Commercialisation de matériel électrique, Le commerce général,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 4,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 340, Ilot 35

Dirigeant(s) : M BALANI BHARAT KUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05353 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26127/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

